

La pédiatrie pratique dans la nouvelle Association des médecins de famille suisses

Stefan Rupp, Einsiedeln

Traduction: Rudolf Schlaepfer, La Chaux-de-Fonds

En septembre on touchera au but avec la création de la nouvelle Association des médecins de famille suisses (ancienne dénomination de travail HAECH). Enfin les médecins praticiens pourront se faire entendre d'une voix pour défendre leurs intérêts et ceux de leurs patients.

Qu'est-ce que cela signifie pour la SSP? En jetant un regard en arrière sur le travail de la SSP, on ne peut que constater l'absence de ressources et de volonté pour défendre résolument et sans compromis les intérêts professionnels des pédiatres installés. Le travail du comité s'est principalement concentré sur des tâches d'ordre «technique» et administratif. Il n'y avait pas d'espace pour des initiatives concernant les conditions de travail, la garantie du revenu etc., mis à part le travail du groupe Tarmed qui a mis en évidence et défendu de manière efficace et ciblée nos intérêts. Le CMPR ne s'est pas non plus, en partie à cause de sa composition et de ses buts, engagé significativement dans ce domaine. La création d'un groupe stratégique n'a pas sensiblement changé les choses. S'offre maintenant à la SSP la possibilité de s'attaquer, conjointement aux autres sociétés de médecins de premier recours, à des sujets qui n'ont jamais été abordés sérieusement. La nouvelle association comble une lacune que les pédiatres praticiens ressentent douloureusement au sein de la SSP.

Il est clair que les pédiatres ne représenteront qu'une petite partie de la nouvelle association. Il est d'autant plus méritoire que les médecins de premier recours d'adultes nous aient permis de monter dans train. La SSP deviendrait membre en tant que personne juridique. En outre, les pédiatres devraient s'affilier individuellement, en grand nombre, renforçant ainsi le poids de la médecine de l'enfant et de l'adolescent.

Beaucoup de peurs sont associées à cette nouvelle organisation. Est-ce que les médecins pour adultes nous avaleront tout crus,

est-ce que ce sera la fin de la pédiatrie? Je suis persuadé que ce ne sera pas le cas. Au contraire: il serait beaucoup plus difficile pour la pédiatrie de s'assurer une position lui permettant de survivre en dehors de l'association. Qui voudra encore discuter avec quelques pédiatres, alors qu'il a comme partenaire une grande association de médecins de famille? En analysant les ressources personnelles de la SSP, on constate rapidement que nous ne sommes actuellement pas en mesure de créer une structure qui ferait le poids à côté de cette association. Il devrait par contre être possible de déléguer une représentation personnelle et professionnelle adéquate dans les structures de l'association, capable de défendre les intérêts de la pédiatrie pratique.

Des problèmes pourraient apparaître là, où les intérêts des médecins de premier recours d'adultes et pédiatres seraient opposés. Mais même dans ce cas de figure, il est préférable de discuter les problèmes au sein d'une association plutôt qu'en public. Par ailleurs la possibilité de résilier le contrat de collaboration reste toujours ouverte.

Est-ce que la nouvelle association risque de diviser la pédiatrie? Certainement pas; il y a tant de sujets communs à tous les pédiatres qui ne concernent pas l'association. Dans aucune autre structure, les pédiatres auront autant d'influence que dans la nouvelle association. Est-ce que nous avons droit à la parole dans l'ASMAC, parce que nos assistants y sont représentés? ou peut-être dans les sociétés de spécialistes ou dans l'AMDHS? Par ailleurs la pédiatrie a survécu au fait que des médecins pour enfants et adolescents fassent partie de ces associations. Bien sûr revient régulièrement sur le tapis la menace d'un groupe de s'affilier à une autre entité; les derniers en date ont été les neuropédiatres pour faire pression concernant la réforme de leur programme de formation postgraduée.

Est-ce un mal? N'est-ce pas propre à la politique? Les associations se font et se défont, même le mariage ne l'est pas pour l'éternité, du moins souvent...

Pour moi il est clair: la SSP a besoin de la nouvelle association si elle veut, dans le futur, défendre et sauvegarder la pédiatrie pratique. Seule, elle est trop faible, n'ayant pas les ressources pour créer les structures adéquates. Je suis tout autant persuadé que la SSP survivra à la création de l'association. Peut-être se renforcera-t-elle même en se concentrant sur ses tâches spécifiques et en déléguant les objets qui absorbent ses ressources. Actuellement déjà nous ne sommes pas en mesure de faire tout ce que nous voudrions, ce qui est à l'origine de frustrations. Dans la nouvelle association, nous resterons des médecins pour enfants et adolescents. La pédiatrie nous unit, que nous soyons actifs à l'hôpital ou en privé, que nous pratiquions la pédiatrie générale ou une spécialité. Dans ce sens, il faut aussi espérer que le plus grand nombre possible de pédiatres ne rechignera pas devant la contribution supplémentaire de 250 francs et donnera ainsi plus de poids à la nouvelle association.

Pour la pédiatrie, la nouvelle association représente une chance et non pas un danger, j'en suis persuadé.